



Les commissions

Le Conseil Municipal est composé de quinze membres : le maire, deux adjoints et douze conseillers.

Le Conseil Municipal est organisé en commissions chargées, chacune sous la conduite d'un adjoint, d'étudier les dossiers qui leur sont confiés.

Le résultat de ces études est ensuite rapporté en réunion de conseil. C'est celui-ci qui, sous la responsabilité du maire, prend la décision finale.

L'ORGANIGRAMME DU CONSEIL MUNICIPAL

Camille GITEAU 1^{ère} Adjoint	Martine MARZIN 2^{ème} Adjoint
<u>VOIRIE COMMUNALE et RURALE</u> <u>- SENTIERS RANDO</u> C. GITEAU – H. GILARD - H. OLIVRY C. NOUVEL – D. DAVID	<u>INFORMATIONS – COMMUNICATIONS</u> M. MARZIN - N. ANGER – V. HINAULT C. DELERIN
<u>BATIMENTS COMMUNAUX</u> C. GITEAU – D. DAVID – C. TARIEL – J.C PIPARD – H. OLIVRY + <u>(employé communal)</u>	<u>ACTION SOCIALE COMMUNALE</u> M. MARZIN – N. ANGER – C. POIRIER C. DELERIN
Chargé de l'ÉGLISE : D. DAVID Chargé du terrain de football : C. GITEAU Chargé de la salle à vocation éducative : J.C PIPARD	<u>GESTION SALLE POLYVALENTE</u> M. MARZIN – N. ANGER – C. TARTRAIS C. GITEAU
<u>COMMISSION MONDE AGRICOLE</u> (tout ce qui touche l'agriculture + les dossiers d'enquête publique) C. GITEAU – H. OLIVRY – H. GILARD – C. NOUVEL	<u>EMBALLISSEMENT DU BOURG</u> M. MARZIN – C. GITEAU – N. ANGER C. TARIEL - C. DELERIN – C. TARTRAIS V. HINAULT + <u>(employé communal)</u>
<u>COMMISSION GESTION MATÉRIEL</u> <u>COMMUNAL et VÉHICULE</u> C. GITEAU + différentes personnes à déterminer ultérieurement	

Le Maire a en charge les commissions concernant :

- Le personnel communal
- Appels d'offres
- Et le budget.